

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 mars 2021

---

**LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 6856

présenté par

Mme Panot, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,  
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,  
Mme Ressiguiier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 52, insérer l'article suivant:**

Il est mis fin au projet de rénovation de la Gare du Nord à Paris et aux infrastructures afférentes, induisant une artificialisation des terres dans cette zone.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, nous demandons un moratoire sur le projet de rénovation de la Gare du Nord, en vue de son abandon.

Le projet de rénovation de la Gare du Nord présente des risques catastrophiques. C'est ni plus ni moins la privatisation de la gare qui est en jeu. Le projet permettrait aux grands promoteurs de mettre la main sur toute une zone commerciale, qui rapporterait énormément, mais ne bénéficierait ni aux petits commerçants, ni aux usagers, ni à l'écologie !

En effet, à quoi bon se battre contre la surconsommation, ou la publicité, si les projets de rénovation de bâtiments publics d'ampleur comme la Gare du Nord se transforment en terrain de jeu pour la consommation de masse ?

Il est urgent de repenser ce genre de projets, dans le respect de la bifurcation écologique.